Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260709-260706-DE

DEPARTEMENT
des COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de GUINGAMP

COMMUNE de PLOUVARA

n°26-07-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13 ***Convocations le 3/7/2026***
Votants : 15

Objet : Création point d'accès Wifi école publique – bâtiment des classes maternelles et garderies

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr NICOLAS Cyril, Maire.

Etaient présents : C.NICOLAS - C.BANIEL - S.L'HOSTELLIER - D.LECOQ - A.MEHEUT - L.TURBAN - C.LE GRAET - J.MARIETTE - A.GAUTIER - T.BERTHAUD - A.LE MEHAUTE - N.GUILLOSSON - - P.SYLVESTRE

Absents excusés : M.JEAN - G.CORNEC

Monsieur Mickaël JEAN a donné pourvoir à Monsieur Cyril NICOLAS

Monsieur Guillaume CORNEC a donné pouvoir à Monsieur Pierre SYLVESTRE

Secrétaire de séance : J.MARIETTE

Monsieur BANIEL, adjoint délégué aux bâtiments, présente le devis de l'entreprise HEXATEL pour l'installation d'un réseau Wifi dans les bâtiments des classes maternelles et les garderies.

Ce projet prévoit la mise en place de 3 bornes Wifi pour un montant de 1707.33 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de l'entreprise HEXATEL pour un montant de de 1707.33 € HT. Cette dépense sera affectée en investissement – opération 96/bâtiments.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Cyril NICOLAS

Le secrétaire,
Josiane MARIETTE